



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

élèves

Question écrite n° 59383

Texte de la question

M. François Grosdidier appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la poursuite d'études des collégiens dont l'établissement scolaire est situé en zone urbaine sensible. Plus précisément, il souhaite connaître la proportion d'élèves de 3e du collège Jules-Ferry situé à Woippy-Saint-Eloy poursuivant un cursus scolaire dans l'enseignement général, et ce au cours des années 2000 à 2009. Parallèlement, il souhaite savoir quelles sont les autres orientations suivies par ces élèves durant la même période, dans le cas où la poursuite d'études dans les filières dites "classiques" ne leur serait pas possible.

Texte de la réponse

Les systèmes d'information permettent de fournir des données sur le devenir des élèves de troisième depuis 2005. Elles sont exprimées en proportion des élèves de troisième après un rappel de leur effectif. La rubrique « autres » comprend les élèves ayant quitté le système éducatif ou orientés vers les filières agricoles ou d'apprentissage. S'agissant du collège Jules-Ferry de Woippy Saint-Éloy, les données sont les suivantes : année 2005 : effectif de troisième générale : 54 ; passage en seconde générale et technologique : 37 ; passage en seconde professionnelle ou en première année de CAP : 38,9 ; redoublement : 14,8 ; autres : 9,3. Année 2006 : effectif de troisième générale : 63 ; passage en seconde générale et technologique : 42,9 ; passage en seconde professionnelle ou en première année de CAP : 44,4 ; redoublement : 4,8 ; autres : 7,9. Année 2007 : effectif de troisième générale : 96 ; passage en seconde générale et technologique : 37,5 ; passage en seconde professionnelle ou en première année de CAP : 42,7 ; redoublement : 2,1 ; autres : 17,7. Année 2008 : effectif de troisième générale : 79 ; passage en seconde générale et technologique : 27,8 ; passage en seconde professionnelle ou en première année de CAP : 15,2 ; passage en seconde d'un bac professionnel en trois ans : 40,5 ; redoublement : 5,1 ; autres : 11,4 %. Année 2009 : effectif de troisième générale : 65 ; passage en seconde générale et technologique : 49,2 ; passage en seconde professionnelle ou en première année de CAP : 6,2 ; passage en seconde d'un bac professionnel en trois ans : 23,1 ; redoublement : 4,6 ; autres : 16,9. Pour l'année 2010, pour un effectif de troisième générale de 54 élèves, les intentions d'orientation sont les suivantes : 53,85 % des élèves souhaitent un passage en seconde générale et technologique, 15,38 % un passage en seconde professionnelle ou en première année de CAP, 30,77 % un passage en seconde d'un bac professionnel en trois ans. Les intentions exprimées en 2010 confirment l'importance de la voie professionnelle dans les choix effectués par les familles de ce collège. .

Données clés

Auteur : [M. François Grosdidier](#)

Circonscription : Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59383

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 29 septembre 2009, page 9158

Réponse publiée le : 22 juin 2010, page 6999